

## SEANCE DU 29 JUIN 2020

Le vingt-neuf juin deux mille vingt, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de SOUSSANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Karine PALIN, Maire.

Etaient présents :

PALIN Karine	POUILLET Patrice	CHEVALIER Nadia
MAURIN Annette	CHAUMEIL Arnaud	DHERS Frédéric
CROUAIL Jean-Pierre	CRAVIOTTO Stéphane	LECCA Audrey
RAMPNOUX Chantal	OLLIVOT Christelle	LAURAND Gaëtan
SORBIER Jean-Charles	FONSECA Rose-Marie	CLAUZEL Alexia
MARTINI France	JAROUSSEAU Nicolas	

Absents excusés : Jean-Claude GOFFRE (pouvoir à Karine PALIN), Maryse MILLET (pouvoir à Jean-Pierre CROUAIL).

Stéphane CRAVIOTTO a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 30 mai 2020 a été adopté à l'unanimité.

### N° DEL-29062020-1 : VOTE DU TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR L'EXERCICE 2020

**Rapporteure : Mme Karine PALIN  
Maire**

Karine PALIN, Maire, fait part au Conseil Municipal des éléments adressés par les services fiscaux permettant de voter les taux des taxes directes locales pour l'exercice 2020, à savoir :

	Bases d'imposition 2019	Taux d'imposition 2019	Bases prévisionnelles 2020	Produits à taux constants
FB	1 192 157	15.09	1 219 000	183 947
FNB	287 060	36.87	293 000	108 029
<b>TOTAL DU PRODUIT ASSURÉ</b>				<b>291 976</b>

Le Maire rappelle que compte tenu de la programmation par l'Etat de la suppression de la Taxe d'Habitation (TH) sur les résidences principales, la réforme de la fiscalité directe locale prévue par l'article 16 de la loi de finances pour 2020 prévoit le gel des taux communaux de TH pour 2020 à hauteur des taux 2019, ce qui conduit les communes à ne pas voter de taux de TH en 2020.

Quatre simulations sont soumises au vote des élus :

**1- Gel de l'ensemble des taux pour 2020 :**

Produit correspondant : 291 976 €

Résultat du vote :

- Abstentions	:	0
- Pour	:	0

**2- Augmentation de 0.50% des taux :**

Produit correspondant : 293 508 €, soit + 1 532 €

Résultat du vote :

- Abstention	:	0
- Pour	:	0

**3- Augmentation de 1.00% des taux :**

Produit correspondant : 294 889 €, soit + 2913 €

Résultat du vote :

- Abstention	:	0
- Pour	:	9

**4- Augmentation à hauteur du taux d'inflation pour l'exercice 2019 (1.10%)**

Produit correspondant : 295 249 €, soit + 3 273 €

Résultat du vote :

- Abstention	:	0
- Pour	:	10

En conséquence, les taux des taxes directes locales suivants sont votés à la majorité des voix pour l'exercice 2020 :

	Taux proposé 2020	Bases prévisionnelles 2020	Produits
FB	15.26	1 219 000	186 019
FNB	37.28	293 000	109 230
Total produit attendu			295 249

**N° DEL-29062020-2 : ELECTION DES DELEGUES SIEGEANT AU SEIN DU PARC NATUREL REGIONAL MEDOC (PNr Médoc)**

**Rapporteure : Mme Karine PALIN  
Maire**

En application des articles L.5721 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales et des articles L.333-1 à L.3334 et R.333-1 à R.333-16 du Code de l'Environnement, il a été formé en mai 2019 un syndicat mixte ouvert qui prend la dénomination de « syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional Médoc.

La commune de SOUSSANS est membre du syndicat et bénéficie à ce titre d'un siège au sein du conseil syndical.

En application des statuts du syndicat mixte, le Conseil Municipal est invité à élire un délégué titulaire et un délégué suppléant qui siégeront au sein du conseil syndical durant la mandature 2020-2026.

Deux candidats se portent volontaires :

- Rose-Marie FONSECA, en qualité de déléguée titulaire
- Arnaud CHAUMEIL en qualité de délégué suppléant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal élit à l'unanimité Rose-Marie FONSECA en qualité de déléguée titulaire et Arnaud CHAUMEIL en qualité de délégué suppléant, pour siéger au sein du conseil syndical du Parc Naturel Régional Médoc durant la mandature 2020-2026.

**N° DEL-29062020-3 : APPEL A PROJET « LABEL ECOLES NUMERIQUES » / DEMANDE DE SUBVENTION**

**Rapporteure : Mme Chantal RAMPNOUX  
Adjointe au Maire**

Chantal RAMPNOUX, Adjointe déléguée en charge des affaires scolaires, indique qu'un nouvel appel à projet intitulé « Label Ecoles Numériques » vient d'être lancé dans le cadre de la politique de développement du numérique portée par le Ministère de l'Education Nationale et de la stratégie interministérielle pour les ruralités.

Cet appel à projet a pour ambition de rendre accessible à tous les territoires, l'innovation pédagogique au service du développement des usages du numérique, en tenant compte de leurs diversités et de leurs singularités.

Les projets pédagogiques présentés doivent reposer sur le volontariat des équipes pédagogiques concernées qui s'engageront avec le soutien des académies à mettre en œuvre les innovations pédagogiques proposées.

Le soutien financier de l'Etat couvre 50% du coût du projet global et est plafonné à 7 000 € par école. Les projets doivent représenter un investissement s'élevant au minimum à 3 000 €.

La commune de SOUSSANS a équipé durant les exercices 2016 à 2018 les classes de l'école élémentaire en tableaux numériques et tablettes et bénéficié du soutien de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

C'est dans ce cadre que Chantal RAMPNOUX, en concertation avec la Directrice du groupe scolaire, propose de compléter l'équipement existant en participant à cette opération.

Le projet comprend l'acquisition de tableaux blancs interactifs (un pour l'école primaire et deux pour l'école maternelle), avec vidéoprojecteur, haut-parleur et accessoires d'installation, ainsi que deux tablettes, pour un coût global estimé à 6 948 € TTC.

L'assemblée est invitée à se prononcer sur cette proposition.

Le Conseil Municipal, après délibération,

**Considérant** l'intérêt de favoriser l'innovation pédagogique au service de la réussite scolaire de l'ensemble des élèves,

**Entendu** l'exposé de l'Adjointe au Maire en charge du projet,

**Décide** à la majorité des voix (18 pour, 1 abstention) de répondre favorablement à l'appel à projet lancé par l'Etat au titre du « label écoles numériques » en présentant un dossier relatif à la fourniture et la mise en place d'équipements informatiques innovants au groupe scolaire communal,

**Sollicite** le versement d'une subvention sur la base de 6 948 €, soit un montant de 3 474 €.

La réalisation de ce projet ne pourra se faire sans accord de subvention.

**L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à vingt-et-une heures et quinze minutes.**

**Récapitulatif des délibérations :**

- N° DEL-29062020-1 : Vote du taux des taxes directes locales pour l'exercice 2020
- N° DEL-29062020-2 : Election des délégués siégeant au sein du conseil syndical du Parc Naturel Régional Médoc
- N° DEL-29062020-3 : Appel à projet « label écoles numériques » / demande de subvention

**Signature des élus présents**

PALIN Karine	
GOFFRE Jean-Claude	Absent Pouvoir à Karine PALIN
MAURIN Annette	
CROUAIL Jean-Pierre	
RAMPNOUX Chantal	
SORBIER Jean-Charles	
MARTINI France	
MILLET Maryse	Absente Pouvoir à Jean-Pierre CROUAIL
POUILLET Patrice	
CHAUMEIL Arnaud	
CRAVIOTTO Stéphane	
OLLIVOT Christelle	
FONSECA Rose-Marie	
JAROUSSEAU Nicolas	
CHEVALIER Nadia	
DHERS Frédéric	
LECCA Audrey	
LAURAND Gaëtan	
CLAUZEL Alexia	